Envoyé en préfecture le 03/03/2022
Reçu en préfecture le 03/03/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220301-DEC202209-AU

- 1 MARS 2022

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202209
FINANCES ;
Etude géotechnique G1 ES+PGC
pour la vente d'un terrain route de Créchy

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 100 000€ ,

CONSIDERANT qu'une étude géotechnique G1 est nécessaire pour la vente d'un terrain sis 93 route de Créchy, parcelle cadastrée XA 94,

CONSIDERANT que la proposition faite par la société SIC Infra 63 est conforme aux attentes,

DECIDE la signature du contrat :

- Contrat de réalisation d'une étude géotechnique G1 ES+PGC pour la vente d'un terrain sis 93 route de Créchy à Varennes-sur-Allier d'un montant de 2 100 € TTC

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)